

L'ÉDITO

Démons du passé



par
**YANN
MAREC**
Rédacteur en chef
adjoint

À un jet de pierre de notre belle Occitanie, c'est une bataille de pavés qui se dessine. La Catalogne brûle et consume ce qui lui reste de démocratie. La lutte entre Barcelone et Madrid ne se joue plus au Bernabéu et au Camp nou mais à ciel ouvert dans l'eixample, figure architecturale du modernisme. Mais aujourd'hui, c'est un retour dans le passé. Madrid met sous tutelle Barcelone dans un conflit qui, au nom de la démocratie, pourrait faire couler le sang. Les perquisitions, les arrestations constituent des déclarations de guerre envers les Catalans. Pourquoi une telle main de fer qui aura pour seul effet de radicaliser les troupes et de faire basculer les indécis dans le camp de l'autonomie ? Madrid aurait pu avoir l'intelligence de s'inspirer du modèle british face aux velléités séparatistes écossaises. Le flegme anglais n'a pas franchi les frontières visiblement. Le gouvernement Rajoy risque désormais le désordre démocratique. Il aurait dû jouer cette carte en démontrant que la Catalogne dispose déjà d'une autonomie et que force devait rester à la loi. L'Espagne est une et indivisible. Ce registre reste toujours audible. Même si Barcelone a franchi la ligne rouge avec l'organisation du référendum, il ne fallait pas que Madrid réveille les démons du passé.

Le minimum vieillesse croît

Le minimum vieillesse, allocation de 803€ des retraités modestes, sera revalorisé de 30€ « dès avril 2018 », puis de 35€ en 2019 et en 2020, pour atteindre les 900€, a annoncé mercredi la ministre des Solidarités et de la Santé. Agnès Buzyn a dévoilé les orientations du gouvernement en matière de politique familiale et de lutte contre la pauvreté : augmenter les places en crèches, aider à la parentalité, accroître le taux de recours aux allocations, une simplification administrative, etc. Le Premier ministre Édouard Philippe a présenté, lui, mercredi sa feuille de route pour les personnes handicapées. Il promet une revalorisation de l'allocation adultes (de 810,89€ par mois à 860€ au 1er novembre 2018, et 900€ au 1er novembre 2019), un meilleur accompagnement de la scolarisation et de faciliter l'accès à l'emploi. Mais les associations attendaient davantage.

« Libérer la construction »

Logement. Le gouvernement veut lever un maximum de freins, aider les jeunes mais cibler les aides.

Un effort de construction en faveur des jeunes, des mesures fiscales choc sur la cession de terrains, des aides publiques plus ciblées. Après des semaines d'annonces partielles, le gouvernement a dévoilé mercredi sa stratégie pour le logement. « Notre politique du logement ne correspond pas suffisamment aux besoins de nos concitoyens » car « la demande n'a cessé d'augmenter depuis plusieurs décennies », affirme le ministre à la Cohésion des territoires Jacques Mézard. Pour favoriser la « mobilité », la pénurie de logements en zone tendue étant un frein à l'emploi, le gouvernement entend « libérer la construction, lever les freins, libérer le foncier et raccourcir les procédures ».

Garantie étudiants

Afin de favoriser la construction de logements dans les zones où les besoins sont forts, des abattements fiscaux seront consentis sur les plus-values pour la vente de terrains en zones tendues, pendant trois ans. « Cet abattement sera de 100% pour la vente de terrains permettant de construire du logement social, de 85% pour du logement intermédiaire, et de 70% pour du logement libre », précise le secrétaire d'État Julien Denormandie. Les entreprises



■ Aucune nouvelle norme technique pendant le quinquennat, sauf si la sécurité l'exige. R. FERRANDO

propriétaires de foncier pourront, elles, bénéficier du prolongement du taux réduit d'impôt sur les sociétés de 19%, « pour toute société qui cède ses locaux pour en faire du logement ». Les recours contre les permis de construire devront désormais être « motivés dès leur dépôt », et les procédures abusives « davantage sanctionnées ». Et aucune « nouvelle norme technique » ne verra le jour pendant le quinquennat, un

qui ne concernera pas « les questions de sécurité », tandis que « 100% des logements neufs devront désormais être évolutifs », « rendus facilement accessibles aux handicapés ». Les normes environnementales et énergétiques « déjà votées », notamment dans le cadre de la loi de Transition énergétique, seront, elles, appliquées. Autre axe de ce plan logement visant à aider les étudiants et jeunes actifs, le gouvernement veut construire 60 000 logements pour les premiers et

20 000 destinés aux seconds, sur le quinquennat. Il va également proposer une « solution de garantie » aux étudiants locataires « sans conditions de ressources et pour tous les logements », en étendant la garantie existante, Visale, financée par Action Logement. Un « bail mobilité d'un à dix mois », sera par ailleurs créé, à destination des étudiants et des personnes en formation, pour lequel « aucun dépôt de garantie ne sera demandé », annonce Julien Denormandie.

RÉACTIONS

« Inquiétant », pour Sylvia Pinel

Selon Sylvia Pinel, ancienne ministre du Logement et présidente du PRG, « la stratégie logement présentée (...) par le gouvernement est inquiétante et paraît guidée par un seul souci d'économie au détriment des ménages et des territoires les plus fragiles ». La députée du Tarn-et-Garonne a donné son nom à un avantage fiscal consenti aux particuliers achetant un logement pour le louer, mesure que le gouvernement souhaite prolonger « pendant quatre ans », mais distribuer de manière plus ciblée, tout comme le prêt à taux zéro pour les accédants à la propriété.

La baisse des APL fustigée

Confirmée par le gouvernement mercredi, la baisse des Aides personnalisées au logement (APL) a relancé la colère des associations, qui réclament la suspension de cette mesure. Le gouvernement avait annoncé en juillet une baisse de 5€ pour tous les bénéficiaires, suscitant un tollé. La mesure sera effective dès le 1er octobre, accompagnée d'une baisse de 50 à 60€ des loyers du parc social, qui devra être appliquée par les bailleurs sociaux. Eux aussi ont vivement protesté.

La Cour des comptes épingle médecins et pharmaciens

Santé. Leur rémunération est notamment passée au crible.

Le déficit de la Sécurité sociale a atteint son plus bas niveau depuis la crise de 2008, mais celui de la branche maladie reste inquiétant, selon les magistrats de la rue Cambon qui pointe de transferts « opaques » utilisés pour son rétablissement, ceux-ci creusant dans le même temps le déficit de l'État. À l'occasion de ce rapport annuel sur la Sécu, dévoilé mercredi, la Cour des comptes dénonce aussi les dépassements d'honoraires coûteux des spécialistes. Prépondérance des dépassements dans certaines spécialités (gynécologie, ophtalmologie) ou dans les zones urbaines, allongement des délais d'attente dans les déserts médicaux... L'accès aux soins doit être amélioré, juge la Cour. Elle propose ainsi de restreindre la liberté d'installation grâce à « un conventionnement sélectif » ou encore d'expérimenter une rémunération à « l'enveloppe globale » à la place du paiement à l'acte, notamment pour les maladies chroniques.

Retraites fantômes

Les 22 000 pharmacies d'officine sont, elles, deux fois trop nombreuses, et les pouvoirs publics ne font rien pour enrayer la situation, estime la Cour. Un constat étonnant à l'heure où les syndicats de phar-



■ Certains dépassements d'honoraires pointés. CHRISTINE PALASZ

maciens s'inquiètent de voir une officine fermer tous les deux jours en raison, selon eux, des baisses de prix des médicaments. Les Sages jugent même leur rémunération opaque, rappelant qu'elle peut être bonifiée, notamment par des avantages commerciaux des fabricants de médicaments. Autre point abordé, les retraites versées aux résidents à l'étranger, essentiellement en Algérie, Portugal, Espagne, Maroc et Italie, aux risques de fraude « insuffisamment pris en compte ». La Cour pointe des « risques spécifiques » associés à ce type de pensions, parfois versées à des défunts dont les proches n'ont pas signalé le décès « en temps voulu ».

La part à payer du patient baisse

Plus de 198 Md€, c'est le montant des dépenses de soins enregistrées en France en 2016, un chiffre en hausse de 2,3% sur un an et dont la part à la charge des patients a continué de baisser, d'après les comptes de la santé publiés mercredi. Parmi les quinze pays originels de l'Union européenne, la France est d'ailleurs le pays où le reste à charge des ménages est le plus limité, relève la Drees, service statistique du ministère de la Santé, dans une synthèse.

François Hollande distingue Christine Pujol

Carcassonne. La chef d'entreprise et élue régionale honorée dans l'ordre du Mérite.

François Hollande, mercredi soir à l'Hôtel de la Cité à Carcassonne, dans l'Aude : « Madame Christine Pujol, au nom de la République française, nous vous faisons officier de l'ordre national du Mérite. » Après l'attente de la présidente de la Région Carole Delga qui s'étira durant une demi-heure, la cérémonie peu ordinaire d'une remise de ruban bleu par un ancien président de la République à Carcassonne put se dérouler dans une franche bonne humeur, au sein même du prestigieux lieu qui devait héberger « le Président ». Un Président qui, en connaisseur, faisait hommage à celle qui « n'a jamais changé dans ses choix et ses convictions, ce qui n'est pas fréquent ». En

effet, on se souvient qu'en mars 2010, sous les objectifs des caméras, elle s'était retranchée dans son bureau parisien de présidente déchuée de l'Union des métiers et des industries de l'hôtellerie. Elle y tint un siège durant une semaine ravitaillée par une fenêtre... Un peu plus tard, François Hollande saluait encore « une femme engagée à gauche, car ce n'est jamais facile d'être de gauche ». Christine Pujol, dans le naturel qui fait sa grande force, se réjouissait bien sûr de l'insigne honneur qui lui était fait, tout comme de l'occasion de « faire partager ce plaisir qui réunit amis, parents et autres relations : un plaisir, qu'en quelque sorte j'offre à mes invités ».



■ L'ancien Président a salué « la femme engagée ». N. A-V